COMMUNIQUÉ

La Haute Autorité de la Communication (HAC) a le plaisir d'informer l'ensemble des professionnels des médias, détenteurs de la carte de presse professionnelle, que le renouvellement pour la période 2027-2029 sera effectif à compter du 1er janvier 2027.

En conséquence, les modalités d'obtention et de dépôt des dossiers se dérouleront comme suit :

Renouvellement automatique : Les cartes des journalistes et techniciens de médias en cours de validité, et dont les titulaires n'ont pas changé d'organe de presse, seront renouvelées de façon automatique. Sauf cas de décès régulièrement déclaré par la direction de l'organe.

Changement de média : Les professionnels ayant changé d'employeur doivent obligatoirement déposer auprès du Secrétariat du Président un dossier comprenant une attestation du nouvel employeur ainsi qu'un contrat de travail dûment signé.

Journalistes Freelance : Les postulants sous le statut de freelance doivent fournir les contrats d'achat de piges d'au moins trois (3) médias différents.

Première demande : Tous les nouveaux postulants à la carte de presse professionnelle sont invités à déposer auprès du Secrétariat du Président un dossier complet, conformément aux conditions fixées par la loi organique régissant la HAC.

Presse étrangère : Tous les correspondants de la presse étrangère sont invités à déposer, avant la date limite, la demande de validation de leur accréditation pour l'année civile 2027.

Note importante : Les journalistes et techniciens de médias résidents à l'intérieur du pays peuvent déposer leurs dossiers auprès des points focaux régionaux et superviseurs préfectoraux de l'institution.

La date limite de rigueur pour le dépôt de tous les dossiers est fixée au 30 novembre 2026.

La Haute Autorité de la communication sait compter sur le civisme et le professionnalisme de chacun pour le respect strict de ce calendrier.

Conakry, le 27 octobre 2026

Pour la Haute Autorité de la Communication

Le Président

Haute Autorité de la Communication – Le Président – H.A.C

Boubacar Yacine DIALLO